



Ali Soumaré attend « que justice soit rendue » ce mardi

(14/11/2011 16:17)

Qualifié de « délinquant multirécidiviste chevronné », pendant la campagne des régionales, par Francis Delattre et Sébastien Meurant, élus UMP valdoisiens, Ali Soumaré attend de connaître la décision de la justice concernant sa plainte déposée pour diffamation à l'encontre des deux hommes. Le Tribunal de Grande Instance de Paris se prononcera le 15 novembre.

Affaire Soumaré, suite. Le Tribunal de Grande Instance de Paris se prononcera le 15 novembre concernant la plainte pour diffamation déposée par le conseiller régional PS. En février 2010, en pleine campagne des Régionales, l'élu socialiste avait essuyé des accusations de Francis Delattre et Sébastien Meurant, élus UMP du Val d'Oise. Qualifié de « *délinquant multirécidiviste chevronné* » par ses opposants sur la base d'informations qualifiées de « *sources judiciaires* » qui se sont finalement avérées erronées, Ali Soumaré avait décidé de contre-attaquer en justice. « *L'utilisation de tels procédés par des élus de la République n'a pas sa place dans un débat politique démocratique* » déclare le militant PS de Villiers le Bel élu depuis conseiller régional.



Alors qu'approche le dénouement de cette joute juridique, Ali Soumaré n'hésite pas à évoquer la responsabilité d'Axel Poniatowski, patron de l'UMP-95, qui avait rebondi sur les accusations de Francis Delattre et réclame justice. « *En tant qu'élu de la République, candidat en campagne, et individu, je ne pouvais tolérer ces propos indignes et calomnieux. Cette initiative de Francis Delattre, Sébastien Meurant et Axel Poniatowski a depuis été condamnée par l'ensemble de la classe politique, UMP comprise. J'attends maintenant que la justice de mon pays la condamne à son tour* » conclut l'élu socialiste.

http://www.vonews.fr/article_15424

©vonews - Nov 2011